

LE RÉFÉRENTIEL DES TERRITOIRES

Basse-Normandie

1.4

Explorer les futurs possibles pour identifier les enjeux de demain et éclairer les décisions d'aujourd'hui

L'économie

CONTENU RÉCAPITULATIF DU RÉFÉRENTIEL DES TERRITOIRES

LIVRETS DIAGNOSTIC

- 1.0 Synthèse et méthode
- 1.1 La population
- 1.2 Les infrastructures
- 1.3 La gouvernance
- 1.4 L'économie
- 1.5 L'agriculture
- 1.6 L'énergie
- 1.7 L'environnement
- 1.8 Les aménités
- 1.9 Les risques

LIVRETS PROSPECTIVE

- 2.0 Synthèse et méthode
- 2.1 Les facteurs de changement
- 2.2 Les scénarios exploratoires
- 2.3 Les projections démographiques
- 2.4 Les chantiers d'avenir



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
BASSE-NORMANDIE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Basse-Normandie

Avril 2014

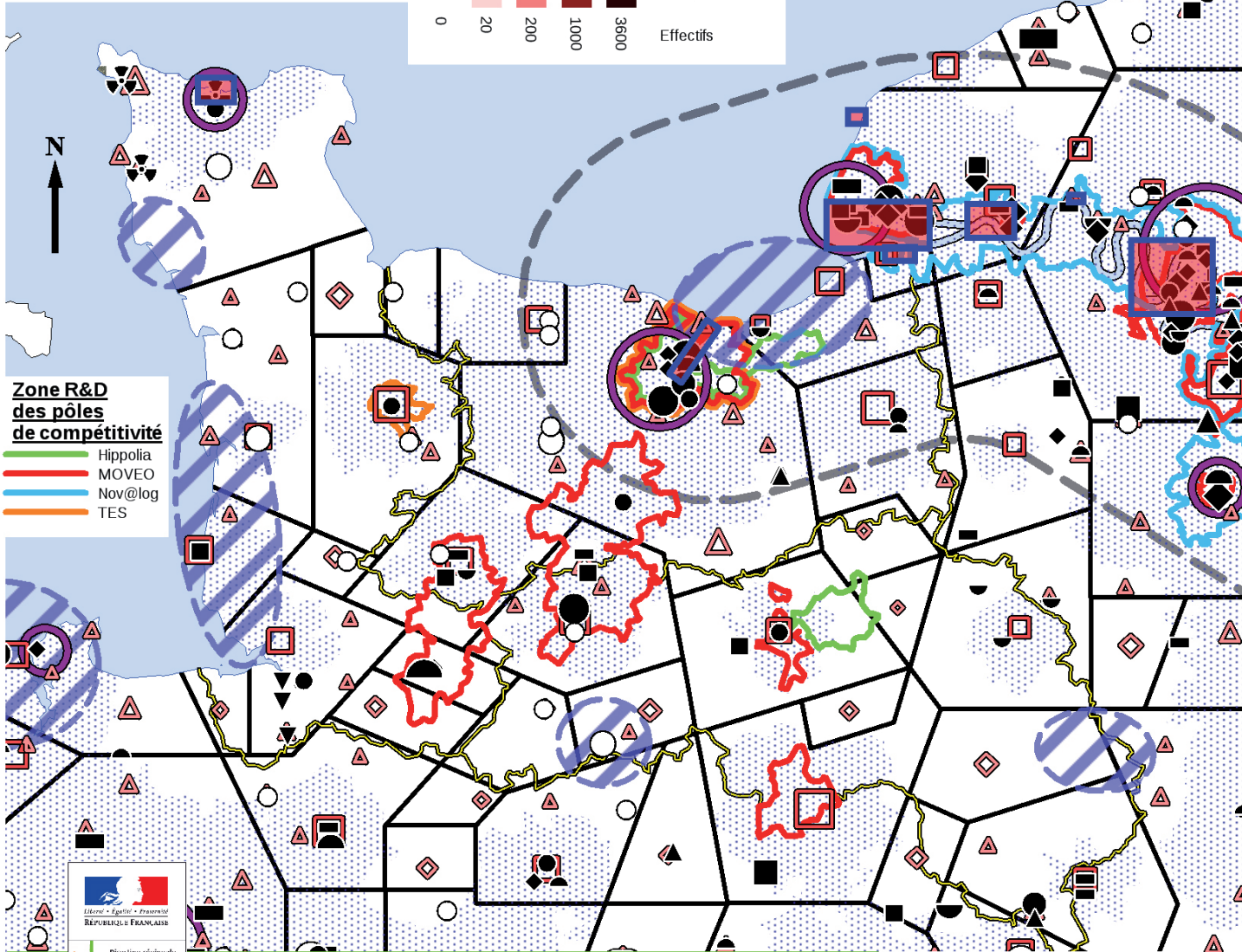
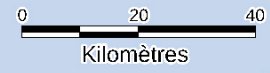
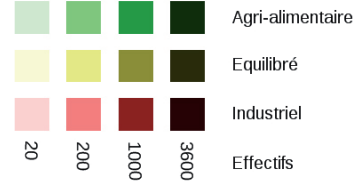
Référentiel des territoires bas-normands Les armatures régionales : L'ECONOMIE

Zones industrielo-portuaires
 " Seine Gateway "

Economie résidentielle

Périurbaine Touristique

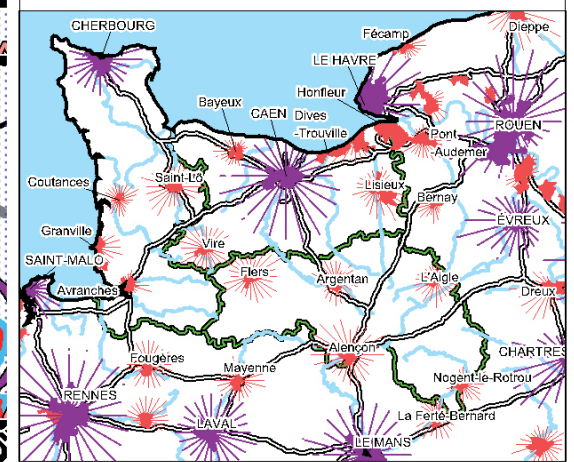
Typologie des territoires en fonction des effectifs et du secteur d'activité



Zone R&D des pôles de compétitivité

Hippolia
 MOVEO
 Nov@log
 TES

CARTE REPÈRES



Limites Calvados-Manche-Orne
 Réseau routier structurant
 Principaux cours d'eau

Pôles d'emplois 2006

Grand pôle et sa couronne périurbaine
 Pôle moyen et sa couronne périurbaine
 Petit pôle structurant
 Autre pôle
 Bassins d'emplois 2006

Etablissements

	Agroalimentaire		
	Bois, papier, imprimerie		
	Informatique, électronique		
	Métallurgie		
	Plasturgie		
	Raffinage, chimie, pharmacie		
	Textile, habillement		
	Matériel de transport		
	Nucléaire		
	Autre		
250	500	1000	Effectifs

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - BASSE-NORMANDIE

Sources:
© DREAL BN
© INSEE - CLAP2010
© IGN - PARIS - Protocole du 24/07/07
Le 07/02/2013 - DREAL-BN/SOCRATE/PG

www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Grille de lecture du territoire

L'analyse est fondée sur le croisement de **5 grands éléments structurants** :

► L'orientation dominante (agri-alimentaire ou industrielle) des territoires

La typologie des territoires est réalisée en fonction des effectifs employés dans les secteurs agri-alimentaire (agriculture + agroalimentaire) et industriel (industries manufacturières). La coloration continue en fond de carte permet de distinguer l'orientation dominante de chaque commune, plutôt agri-alimentaire (vert), industrielle (rouge) ou équilibrée (jaune), l'intensité des couleurs variant en fonction des effectifs concernés.

► Les grands établissements industriels (> 250 salariés)

La Basse-Normandie compte 7 200 établissements industriels au 31 décembre 2010¹. Parmi ceux-ci, une cinquantaine ont plus de 250 salariés et se répartissent selon 10 secteurs d'activité : l'agroalimentaire (18 établissements), le matériel de transport (14), la métallurgie (4), la plasturgie (5), le nucléaire (3), le bois-papier-imprimerie (2), l'informatique-électronique (2), la chimie-pharmacie (2), le textile-habillement (1) et autres secteurs (3). Les symboles sont proportionnels aux effectifs : 40 établissements comptent de 250 à 500 salariés, 9 de 500 à 1 000 salariés et 5 ont plus de 1 000 salariés. Les TPE² et PME³, très majoritaires dans la région, ne sont pas représentées.

► Les zones industrialo-portuaires et le « Seine Gateway »

- **Une zone industrialo-portuaire (ZIP)** est un espace littoral associant des fonctions industrielles et portuaires. C'est une zone spécialement équipée, dotée à la fois d'un port permettant l'accueil de bateaux transportant d'importantes quantités de marchandises et d'une plateforme multimodale permettant à ces marchandises d'être rapidement acheminées par d'autres moyens de transport. Le Havre compte parmi les principales ZIP de France (32 000 emplois salariés en 2010), loin devant Caen et Cherbourg⁴.
- **L'enjeu du Seine Gateway** à l'échelle de la vallée de la Seine et de sa façade maritime, est la mise en dynamique d'un territoire à haut niveau de services, ouvert sur le monde, composé d'un système portuaire et logistique performant, d'une industrie renouvelée et d'un grand bassin de consommation (Normandie-Île-de-France, le plus important d'Europe) centré sur une ville-monde (rayonnement et puissance économique de Paris). Un Gateway se présente comme un réseau jouant le rôle de porte d'entrée et de sortie vers d'autres réseaux. Il est souvent appliqué aux complexes portuaires qui comprennent des terminaux, des liaisons maritimes (foreland), des zones logistiques et des connexions terrestres avec l'arrière-pays (hinterland).

► Les zones de R&D des pôles de compétitivité

- **Un pôle de compétitivité** est, sur un territoire donné, l'association d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation, engagés dans une démarche partenariale (stratégie commune de développement) destinée à dégager des synergies autour de projets innovants.
- **La Basse-Normandie est concernée par 6 pôles de compétitivité labellisés par l'État : 2 pôles exclusivement bas-normands** : Hippolia (filrière équine) ; TES (Transactions électroniques sécurisées) ; **2 pôles interrégionaux avec des zones de R&D localisées dans la région** : Nov@log (transports, logistique) et Mov'eo (automobile) et **2 pôles interrégionaux sans zones de R&D dans la région** (non représentés sur la carte) : Mer-Bretagne (filières marines) et Valorial (agroalimentaire).

► L'économie résidentielle (périurbaine ou touristique)

- **Éléments de définition** : le développement d'un territoire est généralement mesuré à travers l'évolution de son PIB (produit intérieur brut). Mais cette approche ne permet pas de rendre compte de tous les phénomènes de croissance constatés localement. Pour y parvenir, il est nécessaire d'introduire la notion « d'économie résidentielle ». Celle-ci repose sur une théorie ancienne remise au goût du jour : **la théorie de la « base économique »** selon laquelle le développement d'un territoire dépend de sa capacité à capter des revenus exogènes qui sont ensuite réinjectés dans l'économie locale sous forme de dépenses de consommation. Les activités dites « basiques » sont donc celles qui permettent aux territoires de capter des revenus.

S'appuyant sur ce cadre conceptuel, l'économiste français Laurent Davezies distingue 4 « bases » : la « base productive » (revenus issus de la vente de biens et de services produits localement et exportés) ; la « base publique » (revenus des actifs des fonctions publiques) ; la « base sociale » (prestations perçues par les habitants) et la « base résidentielle » (revenus liés à la présence dans le territoire de personnes qui n'y travaillent pas mais qui sont susceptibles de dépenser, en particulier les retraités, les actifs sortants et les touristes).

L'économie résidentielle apparaît ainsi comme un véritable **moteur de développement territorial**, au même titre que l'économie productive, les revenus exogènes captés par les territoires entraînant, s'ils sont dépensés localement, des activités et des emplois induits dans la **sphère dite « domestique »** tournée vers la satisfaction des besoins des populations présentes sur le territoire (commerces et services de proximité, grande distribution, hôtellerie-restauration, construction,...).

- **Pour mieux cerner l'économie résidentielle en Basse-Normandie**, une étude co-pilotée par la DREAL et les DDT-M a été réalisée en 2011 et 2012 par le CETE⁵ Ouest en partenariat avec le CETE Normandie-Centre. Sur la base d'une analyse statistique réalisée à l'échelle de 43 territoires et de zooms qualitatifs sur trois secteurs (Granvillais, Perche Ornais, Sud Calvados), l'étude propose une **typologie des territoires bas-normands** au regard de cette problématique. Les éléments de la carte de synthèse en sont issus. En fonction des types de revenus exogènes qui les alimentent, les territoires concernés par l'économie résidentielle sont classés soit à dominante touristique, soit à dominante périurbaine.

1- Source : INSEE, CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) 2010

2- TPE : Très petites entreprises (entreprises employant moins de 20 salariés)

3- PME : Petites et Moyennes entreprises (entreprises employant entre 20 et 250 salariés)

4- Voir l'armature des infrastructures pour plus de détails sur les trafics

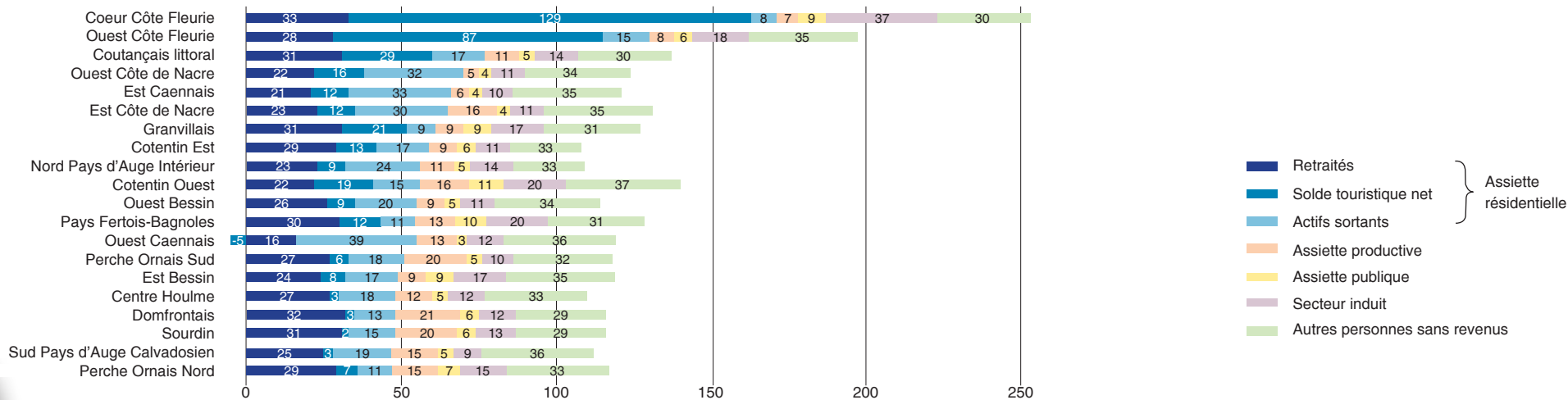
5- CETE : Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement

Chiffres-clés

Principaux indicateurs	Année	France métropolitaine	Basse-Normandie		Haute-Normandie		Bretagne		Pays de la Loire		Centre	
		Valeur	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang
EMPLOI – CHOMAGE												
Nombre total d'emplois (salariés ou non)	2010	26 241 628	581 074	17	710 466	13	1 287 037	7	1 493 003	5	1 004 171	9
Nombre d'emplois salariés	2010	22 917 112	518 704	17	655 292	13	1 131 756	6	1 321 913	5	900 959	9
Taux de chômage au 2 ^e trimestre 2013 (en %) (estimations Insee)	2013	10,5	9,8	13	14,5	1	9,9	12	9,1	22	11,5	6
Part des inscrits à Pôle emploi de moins de 25 ans (en %)	2013		18,6	4	19,2	2	16,3	15	18,3	5	17,3	6
Part des inscrits depuis plus d'1 an (en %)	2013		40,1	17	45,4	3	40,4	16	41,5	11	41,5	11
CREATION DE RICHESSE												
Valeur ajoutée brute totale (en millions d'euros)	2009	1 688 686	31 462	18	43 811	13	73 657	7	84 845	5	58 806	9
PIB par habitant (en euros)	2010	30 135	23 309	20	25 601	9	24 780	13	26 550	7	25 238	11
PIB par emploi (en euros)	2009	75 251	61 431	22	69 364	7	65 451	14	65 427	15	66 936	12
STRUCTURE DES ACTIVITES ECONOMIQUES												
Part de l'agriculture dans l'emploi total (en %)	2009	2,4	4,7	5	1,8	17	4,5	8	4	10	3,2	13
Part de l'industrie dans l'emploi total (en %)	2009	13	15,8	12	17,6	3	14,2	14	17,1	5	16,3	7
Part du tertiaire dans l'emploi total (en %)	2009	77,9	72	18	73,3	15	74,2	11	71,4	20	73,4	14
Part des emplois de cadres dans les fonctions métropolitaines	2009	8,9	4,8	19	5,6	12	6,5	7	6,4	8	6,3	9
TISSU D'ENTREPRISES												
Nombre d'établissements au 31/12/2010	2010	5 615 424	131 412	15	122 090	18	263 321	8	278 073	7	194 100	10
Dont établissements industriels (en %)	2010	5,7	5,5	18	6	14	5,9	15	6,4	6	6,5	5
Taux de création d'entreprise (en %)	2012	15,3	13,4	19	14,6	12	13,1	20	14,3	13	14,6	12
Taux de survie des entreprises à 5 ans (créées en 2006) (en %)	2010	51,5	54,7	5	49,1	20	57,2	2	53,9	9	54,1	8

Sources : INSEE Basse-Normandie, le petit bouquin 100% pur chiffre, édition 2012 - MEDDE / SOes (base Eider) – Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social / Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)

Les 20 territoires bas-normands ayant la plus forte fonction résidentielle - effectifs (pour 100 hab.) des composantes de l'assiette territoriale



Éléments de diagnostic

Malgré les mutations majeures qui traversent l'agriculture et les pertes d'emplois qui touchent l'industrie, la Basse-Normandie continue à se distinguer des autres régions françaises par le poids des secteurs agricole et industriel dans son économie, et par la relative faiblesse du secteur tertiaire. Mais, celui-ci est en nette progression, et si l'armature économique bas-normande conserve un caractère agro-industriel marqué, notamment en milieu rural, elle est aussi en pleine tertiarisation, avec une forte orientation résidentielle.

► Une économie au caractère agro-industriel marqué⁶

En Basse-Normandie, le secteur primaire (agriculture, pêche, aquaculture, sylviculture) participe davantage à la création de richesse qu'en moyenne métropolitaine⁷. Il en est de même du secteur secondaire (industrie manufacturière, construction). Ainsi, l'industrie emploie près de 88 000 salariés hors intérim au 31 décembre 2010. C'est 30 000 de moins qu'en 1990. En vingt ans, 1 emploi industriel sur 4 a disparu en Basse-Normandie, sous l'effet de phénomènes conjoncturels (récession économique) et structurels (perte de compétitivité de certains secteurs face à la concurrence mondiale ; tendance des entreprises à se recentrer sur leur cœur de métier et à externaliser des activités vers des prestataires de service, avec un fort recours à l'intérim comptabilisé dans le secteur tertiaire ; recherche de gains de productivité et réduction des besoins de main-d'œuvre...)⁸. Malgré ce contexte, l'industrie conserve un poids important dans la région, à travers l'agroalimentaire en particulier. Elle représente, en 2010, un peu plus de 15 % de la valeur ajoutée régionale (contre 12,9 % en France métropolitaine) et près de 17 % des emplois salariés (contre 14 % en moyenne nationale).

Une industrie à la fois spécialisée autour de quelques filières et très diversifiée

• De fortes spécialisations industrielles

En termes d'emplois, l'industrie bas-normande est dominée par **4 filières** :



- **L'agroalimentaire, secteur industriel phare de la région.** Prolongeant en aval l'activité agricole, le secteur regroupe près de 21 000 salariés, constituant le 1^{er} employeur industriel de la région (23 % des effectifs). La filière est principalement axée sur la transformation des matières premières produites localement (lait et viande), mais se diversifie également sur d'autres créneaux (produits de la mer, plats cuisinés, transformation de légumes, pâtisserie industrielle...). Pour assurer cette diversification qui dépend largement de l'innovation, plusieurs centres technologiques et de recherche fournissent leur appui aux industries agroalimentaires (Adria, Enil, Ifremer, Intechmer...)⁹, ainsi que le pôle de compétitivité Valorial. La filière s'appuie sur un tissu dense de PME, souvent d'origine familiale, sur des sociétés coopératives, mais aussi sur de grandes entreprises nationales voire internationales, dans le secteur du lait en particulier où les IAA bas-normandes ont été fortement restructurées. Les industries de plus de 250 salariés sont surtout concentrées dans l'Ouest de la région, notamment les 4 établissements les plus importants

6- Sources : INSEE, DRAAF Basse-Normandie (Agreste 2012), Chambre d'agriculture Normandie (Agriscopie 2011), CESER Basse-Normandie (indicateurs stratégiques d'alerte et de progrès, avril 2012)

7- Voir l'armature Agriculture

8- Source : INSEE Basse-Normandie, E-pour cent, n° 57, novembre 2012

9- Adria (association pour le développement régional de l'industrie agroalimentaire), Enil (école nationale d'industries laitières), ifremer (institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), Intechmer (institut national des sciences et techniques de la mer).

(plus de 500 salariés), à savoir : les Maîtres laitiers du Cotentin à Sottevast (50), les abattoirs Socopa à Coutances (50), la Société normande de Volailles à la Chapelle d'Andaine (61) et la Soviba à Villers-Bocage (14). Avec 7,7 milliards de chiffre d'affaires annuel (dont près de 20 % réalisé à l'exportation), l'agroalimentaire est l'un des rares secteurs à résister à la récession économique¹⁰, à l'exception toutefois de la filière viande (abattoirs notamment) durement touchés comme dans toute la France.

- **L'automobile, une filière traditionnelle de la région, mais durement fragilisée aujourd'hui.** Le secteur automobile constitue un pilier de l'industrie bas-normande, avec 12 500 salariés en cœur de métier (14% des effectifs industriels) mais 30 000 emplois sur l'ensemble de la filière. Celle-ci est majoritairement constituée d'équipementiers (bassins de Caen, Vire-Condé, Flers) et de sous-traitants répartis sur l'ensemble de la région ; elle compte également, dans la Manche, des entreprises de carrosserie industrielle très présentes sur le marché européen. La filière automobile bas-normande a des atouts : la proximité des grands constructeurs installés en Île-de-France, en vallée de Seine et en Bretagne, un pôle de compétitivité (Mov'éo) étendu sur trois régions, et des centres de R&D (autour de Faurecia notamment, leader dans le mécanisme des sièges automobiles). Mais elle présente aussi des faiblesses qui la fragilisent : l'absence de sièges sociaux et la dépendance à des centres de décision extérieurs à la région, un manque de valeur ajoutée et une grande sensibilité à la conjoncture mondiale. Ainsi, la filière, qui employait près de 26 000 salariés en 2000, a été fortement ébranlée par les restructurations, la crise économique de 2008 et la chute de la demande depuis 2012.
- **L'électronique, une filière en perte de vitesse, mais qui demeure importante pour la région.** Le secteur « équipements et composants électriques-électroniques, équipements du foyer » était, dans les années 1990-2000, avec près de 20 000 salariés, quasiment à égalité avec l'agroalimentaire. Depuis, il a connu des difficultés et ses effectifs ont fortement diminué (de l'ordre de 13 000 emplois aujourd'hui). La branche « équipement du foyer » a été fortement ébranlée avec la fermeture de Moulinex en 2001 (- 3 000 emplois directs) et peine depuis à trouver un second souffle. La filière électronique s'en sort relativement mieux, en lien avec le pôle de compétitivité TES et le développement du numérique.
- **L'énergie, une forte spécificité régionale.** Le nucléaire constitue une véritable filière dans la région, structurée autour de 4 grands donneurs d'ordre (AREVA, DCNS, EDF, GDF-SUEZ) et représentant de l'ordre de 10 000 emplois (directs et indirects). La Basse-Normandie est aussi à la pointe de la recherche nucléaire française fondamentale et appliquée, avec le GANIL, centre de recherche de dimension mondiale en matière de sciences nucléaires ou encore la plateforme CYCERON de recherche en imagerie médicale. Depuis 2010, les acteurs de la filière se sont fédérés autour du pôle normand Nucléopolis des sciences nucléaires et de leurs applications (énergie, santé, maîtrise des risques). La forte spécialisation énergétique de la région devrait se renforcer avec d'une part, la mise en service du 1^{er} réacteur EPR français à Flamanville et d'autre part, le développement des énergies marines renouvelables (hydrolien, éolien offshore) qui présentent un fort potentiel en Basse-Normandie, dans le Nord Cotentin en particulier¹¹.

10- Pour plus de détails, voir INSEE Basse-Normandie, bilan économique 2012 de la région

11- Voir l'armature Energie

• **En dehors de ces spécialisations, l'industrie bas-normande est très diversifiée, avec :**

- **Des industries traditionnelles plutôt en repli :**

- **La métallurgie**, implantée de longue date en Basse-Normandie, constitue le 5^e secteur industriel de la région (10 000 salariés environ). Mais son déclin s'est accéléré à partir du début des années 2000.
- **Le secteur de la mécanique** connaît la même évolution.
- **La construction navale**, ce secteur emblématique du Cotentin, a perdu près d'un quart de ses effectifs dans les années 1990. La baisse s'est poursuivie sur la période 2000-2007 et la tendance est désormais à la stabilisation, avec 2 500 salariés environ dans la construction navale militaire (construction de sous-marins nucléaires à Cherbourg).
- **Les industries du bois, du papier et l'imprimerie** constituent une vraie spécialité régionale mais ont été fortement touchées par la crise. Une filière-bois, toutefois, est en cours de structuration, articulée autour de la valorisation des produits connexes de scierie, des déchets bois ainsi que de l'entretien des haies bocagères.

- **Des créneaux très spécialisés ou plus récents qui résistent mieux :**

- **Le secteur du textile**, autrefois solidement implanté en Basse-Normandie, a connu, sous l'effet de la concurrence internationale, une baisse accélérée de ses effectifs à partir des années 1990. Il se maintient aujourd'hui dans la région grâce au créneau du haut de gamme, avec en particulier Saint-James et Louis Vuitton installés dans le sud-Manche.
- **Le secteur de la chimie, des plastiques et de la pharmacie** (7 400 emplois salariés permanents en 2009)¹², plus récent dans la région, repose surtout sur les entreprises pharmaceutiques de la couronne caennaise et sur le pôle de plasturgie d'Alençon.
- **La filière équine** (9 200 emplois recensés dont 6 000 dans l'élevage¹³ ; 1^{er} cheptel français) constitue une niche économique à forte valeur ajoutée (1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, soit 2,8% du PIB en 2009) et au potentiel d'innovation important en Basse-Normandie, avec un pôle de compétitivité (Hippolia), des infrastructures majeures (deux haras nationaux, un aéroport spécialisé dans le transport des chevaux...) et une recherche de pointe à l'échelle mondiale (Institut de pathologie du cheval, Centre d'Imagerie et de Recherche sur les Affections Locomotrices Équines (CIRALE)).
- **La filière nautique** (1 400 emplois directement liés à la plaisance)¹⁴, créée en 2008, regroupe des structures réputées pour leur haut niveau de savoir-faire dans des domaines très spécialisés (charpentiers maritimes, construction de bateaux de plaisance, de yachts...) et des équipementiers de renommée mondiale. Soutenu par une demande croissante, le secteur se développe¹⁴.
- **La filière tourisme** (24 000 emplois recensés en moyenne annuelle et plus de 32 000 en période estivale, soit près de 5 % des emplois salariés régionaux) est un secteur majeur en Basse-Normandie et offre des perspectives de développement¹⁵.

Si, en Basse-Normandie, comme ailleurs en France, la plupart des secteurs industriels traditionnels sont en repli, on observe aussi des réussites individuelles éclatantes dans différents domaines, comme par exemple en pharmacie (Laboratoires Gilbert...), en parfumerie et cosmétique (Jacome...), en mécanique (Manuplast, Guy Degrenne...), en électronique (IPDIA...), en agro-alimentaire (Isigny-Sainte-Mère) ou encore dans le secteur de l'automobile où les établissements ont un haut niveau de performance souvent à l'échelle européenne ou mondiale (Renault Trucks, Faurecia, Magnetti Marelli, Robert Bosch, Lecapitaine...)

- **Des filières émergentes et porteuses d'avenir pour l'économie régionale :**

- **Les énergies marines renouvelables** (EMR) constituent les filières vertes les plus prometteuses pour la région (1^{er} potentiel hydrolien français, fort potentiel éolien terrestre et marin) ; une filière industrielle des EMR est en cours de structuration¹⁶.
- **La méthanisation** offre des perspectives de développement liées à la valorisation des effluents de l'élevage ; le secteur est en développement¹⁶.
- **L'écoconstruction** représente un potentiel important au niveau de la demande (besoins de rénovation énergétique du parc de logements), mais l'offre n'est pas encore réellement structurée).
- **Les éco-matériaux** sont étroitement liés à des spécificités régionales (bois, chanvre, lin, coquilles de coquillages...) ; la filière est émergente¹³.

Une industrie disséminée sur l'ensemble du territoire régional, mais de plus en plus dépendante de centres de décision extérieurs à la région



• **Une industrie très présente en milieu rural**

Particularité héritée du passé, la Basse-Normandie est la 1^{ère} région française pour la part des emplois industriels exercés en milieu rural (44 % en 2008)¹⁷. Son tissu industriel est disséminé sur l'ensemble du territoire, les petites villes formant de véritables pôles industriels en milieu rural. Proches autrefois des sources d'approvisionnement, les entreprises y ont un caractère plutôt traditionnel (bois, papier, imprimerie, métallurgie...). À l'inverse, les industries plus récentes (pharmacie, électronique, numérique) se situent principalement en milieu urbain, à Caen et Cherbourg-Octeville en particulier, qui forment les principaux bassins industriels bas-normands.

• **Des profils industriels contrastés¹⁸ au sein de la région**

- **Le Calvados concentre 42 % des emplois industriels régionaux** : une majorité de ces emplois est concentrée dans l'agglomération caennaise qui accueille d'importants établissements spécialisés dans la pharmacie, l'électronique et le matériel de transport. Les autres bassins sont polarisés par Lisieux (électronique, matériel de transport, bois et papier), Vire (métallurgie, plasturgie, matériels de transport, agroalimentaire), Dives (métallurgie) et Bayeux (en perte de vitesse depuis la fermeture de Moulinex).
- **La Manche concentre 33 % des emplois industriels régionaux** : les industries agroalimentaires, en lien étroit avec l'agriculture, y sont très présentes. Le département bénéficie également de la stabilité de la filière nucléaire, important vecteur d'emplois. Il souffre en revanche d'un déficit d'emplois dans le conseil et l'assistance aux entreprises, qui pénalise les PME en milieu rural. Les dynamiques industrielles diffèrent entre le nord et le sud du département. Ainsi, le Cotentin constitue un bassin d'emplois fortement spécialisé dans l'énergie nucléaire et la construction navale, avec des perspectives dans les énergies marines renouvelables. Moins industrialisés, les bassins du centre (Carentan, Saint-Lô, Coutances) et du sud du département (Granville, Avranches) présentent une activité plus diversifiée (agroalimentaire, carrosserie automobile, confection haut de gamme...).

12- Source : INSEE Basse-Normandie, Portail des entreprises bas-normandes, chiffres au 1^{er} janvier 2009

13- Source : Diagnostic territorial stratégique de la BN, préalable à l'élaboration des programmes post 2013

14- Pour plus de détails, voir Pascal Buléon, l'Atlas de la Basse-Normandie, la nouvelle filière nautique, p. 74

15- Voir l'armature des aménités

16- Voir l'armature « Énergie »

17- Source : CESER Basse-Normandie, Indicateurs stratégiques d'alerte et de progrès, avril 2012

18- Source : INSEE Basse-Normandie, portail des entreprises bas-normandes, chiffres au 1^{er} janvier 2009

- **L'Orne concentre 25 % des emplois industriels régionaux** : c'est le département le plus industriel de la région, mais il souffre du déclin de l'industrie traditionnelle. La baisse des effectifs cache toutefois des nuances, avec de fortes disparités entre l'ouest, le centre et l'est du département. Ainsi, les bassins d'Argentan et d'Alençon, fortement ébranlés par la fermeture de Moulinex, cherchent un nouveau souffle. A l'opposé de cette transition difficile, la zone de l'Aigle-Mortagne affiche une meilleure santé industrielle, avec un tissu industriel local diversifié (produits pharmaceutiques, appareils médico-chirurgicaux...). L'ouest du département se situe entre ces deux tendances, le bassin de Flers y affirmant son caractère industriel, autour de l'automobile, la plasturgie et la métallurgie, secteurs qui sont fortement ébranlés depuis la crise de 2008.

- **Une industrie dépendante de centres de décision extérieurs à la région**

La Basse-Normandie compte, en 2011, 7 200 établissements industriels, dont près de 83 % de moins de 10 salariés et 1 % seulement de 200 salariés et plus. Pourtant, en termes de dépendance, les 2/3 des salariés sont contrôlés par des centres de décision extérieurs à la région¹⁹. Très concentrés, les secteurs les plus dépendants se situent dans l'agroalimentaire, l'automobile, l'électronique, la chimie et la pharmacie. La Basse-Normandie apparaît ainsi comme l'une des régions les plus dépendantes, vis-à-vis de l'Île-de-France en particulier.

Une industrie à faible valeur ajoutée, mais des entreprises relativement résistantes et une structuration des filières d'excellence



- **Des facteurs de fragilité**

- **L'industrie bas-normande est principalement orientée vers des activités à faible valeur ajoutée** (activités de main-d'œuvre à faible niveau de qualification), avec un tissu industriel plutôt traditionnel, assez peu tourné vers l'extérieur, marqué par un faible taux d'encadrement et une économie de la connaissance qui reste à développer. S'y ajoutent la forte dépendance à des centres de décision extérieurs à la région (peu de sièges sociaux) et une grande sensibilité aux fluctuations conjoncturelles, une partie de l'activité industrielle bas-normande étant très vulnérable à la mondialisation et subissant de plein fouet les retournements de conjoncture.
- **Les difficultés économiques** rencontrées au niveau national (recul de la demande internationale, diminution des investissements, baisse du pouvoir d'achat des ménages) sont perceptibles en région. En 2012, l'activité s'est contractée dans de nombreux secteurs (automobile, construction...), ce qui a eu pour effet immédiat d'accroître le nombre de demandeurs d'emploi (101 200 demandeurs d'emploi fin 2012 en Basse-Normandie). Au 4^e trimestre 2013, le taux de chômage est de 9 % de la population active (10,5 % en France métropolitaine).

- **Mais des entreprises relativement résistantes**

Si le taux de création d'entreprises se situe très en deçà de la moyenne nationale (19^e rang), en revanche, les entreprises bas-normandes affichent un taux de survie à 5 ans important comparé aux autres régions françaises (5^e rang), en lien avec la diversité des activités et le potentiel d'innovation des PME/PMI.

19- Source : CESEB Basse-Normandie, Indicateurs stratégiques d'alerte et de progrès, avril 2012

- **Une structuration des filières d'excellence**

- **La Basse-Normandie est concernée par 6 pôles de compétitivité** très liés à ses spécialisations industrielles (cf : page 3).
- **Par ailleurs, en vue de susciter des démarches collectives de reconquête industrielle et technologique** (les réussites reposant souvent sur des stratégies individuelles), l'État et la région encouragent la structuration de filières autour d'associations (ARIA²⁰ dans l'automobile, ANEA²¹ dans l'agroalimentaire, Nucleopolis dans le secteur nucléaire, Polymers Technologie autour des matériaux, la filière aéronautique normande) qui constituent de véritables opportunités économiques pour les territoires.
- **L'axe Seine constitue une autre opportunité pour le développement des filières d'excellence.** Un comité directeur pour le développement de la vallée de la Seine a été installé en 2013, avec pour objectif d'élaborer un schéma stratégique d'aménagement et de développement de cet espace commun à trois régions (Haute-Normandie, Basse-Normandie, Île-de-France). Des orientations sont d'ores-et-déjà ciblées, notamment : développer l'innovation (agro-écologie, agroalimentaire), s'appuyer sur les pôles de compétitivité existants pour soutenir la structuration des filières et des clusters, valoriser les potentialités touristiques sur la base d'une stratégie de développement ciblée ou encore favoriser les liens entre l'industrie et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

EN BREF

Une économie au caractère agro-industriel marqué

La Basse-Normandie se distingue par son caractère agricole et par une spécialisation sectorielle assez marquée dans l'industrie, l'agroalimentaire en particulier (1^{er} employeur industriel de la région). L'industrie bas-normande conserve par ailleurs quelques grandes particularités : elle est à la fois très spécialisée sur des filières au poids prépondérant (agroalimentaire, automobile, électronique, énergie) et très diversifiée ; elle est présente sur l'ensemble de l'espace régional, notamment en milieu rural, offrant aux territoires des profils industriels contrastés, mais dans le même temps, dépend de plus en plus de centres de décision extérieurs à la région. Enfin, elle est confrontée à des facteurs de fragilité, un manque de valeur ajoutée en particulier, mais compte des établissements relativement résistants, des PME innovantes et des filières d'excellence ou émergentes (EMR, éco-construction) porteuses d'avenir pour le développement économique régional et interrégional, à l'échelle de la vallée de la Seine notamment.

► **Une économie en pleine tertiarisation, avec une forte orientation résidentielle**

Le secteur tertiaire occupe de loin le plus d'actifs dans la région



- **Le secteur tertiaire regroupe 72 % des emplois régionaux en 2010** et représente les trois quarts de la richesse créée.
- **Pour autant, il est relativement moins développé qu'ailleurs** (78 % des emplois en moyenne en France métropolitaine). La région comble difficilement son retard dans les services aux entreprises, malgré leur récent essor. A l'inverse, les commerces et les services aux particuliers sont surreprésentés par rapport aux autres régions.

20- ARIA : Association régionale de l'industrie automobile de Basse-Normandie

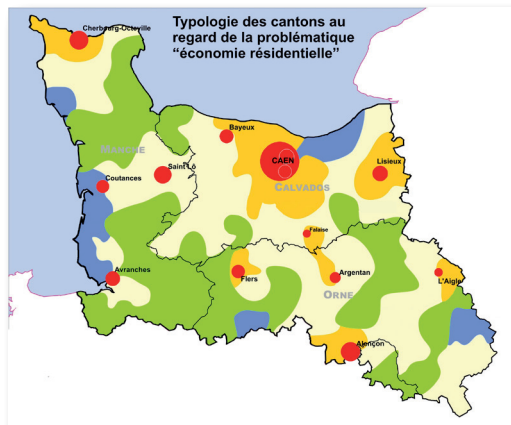
21- ANEA : Association des entreprises agro-alimentaires de Basse-Normandie

L'économie résidentielle comme moteur de développement territorial



- **L'économie résidentielle occupe une place importante en Basse-Normandie**, renforcée, en particulier, par les activités liées au tourisme²². Le secteur, très varié (tourisme de mémoire, qui est une spécificité régionale, tourisme balnéaire, tourisme historique et religieux, tourisme vert...) génère 24 000 emplois en moyenne annuelle et plus de 32 000 en période estivale, soit près de 5 % des emplois salariés régionaux, classant la Basse-Normandie au 4^e rang des régions les plus touristiques de France métropolitaine. Cela constitue un véritable atout pour l'économie des loisirs, la restauration et l'hôtellerie. La région se distingue également par une part élevée de résidences secondaires (16 % du parc de logements, 4^e rang national) et une activité de villégiature qui stimule elle aussi l'économie tournée vers la sphère domestique (commerces et services, construction, santé, etc). Ainsi, l'économie résidentielle constitue un véritable moteur de développement dans la région.
- **Cependant, tous les territoires ne connaissent pas la même dynamique**. L'étude sur l'économie résidentielle en Basse-Normandie met en évidence **5 familles de cantons** au regard de la problématique des emplois induits par les revenus des touristes, des retraités et des actifs sortants²³.

■ **Les pôles d'emplois et de consommation à très forte densité d'emplois induits**. Les cantons de cette classe se distinguent par un taux d'induction très élevé, c'est-à-dire qu'ils abritent un nombre important d'emplois induits au regard du volume de revenus exogènes qui y sont injectés. Ils disposent d'un appareil commercial dont la zone de chalandise dépasse largement leurs limites et bénéficient ainsi des revenus injectés par des consommateurs extérieurs.



■ **Les cantons périurbains, alimentés en revenus d'activités élevés et à forte dynamique de création d'emplois induits** : ces cantons sont situés en périphérie proche des pôles d'emplois. Ils abritent une forte composante d'actifs sortants disposant de revenus élevés, mais sont peu alimentés en revenus exogènes, les retraités et les touristes y étant peu présents. Ils présentent donc des facteurs favorables vis-à-vis de leur potentiel de consommation (revenus élevés, dynamisme démographique) mais aussi défavorables (peu de revenus exogènes). Il en résulte un taux d'induction assez moyen. Pour autant, ces cantons sont ceux qui ont connu, depuis 2001, la plus forte progression de leurs emplois induits.

■ **Les cantons en voie de périurbanisation, à forte évasion commerciale et très faible densité d'emplois induits** : cette classe regroupe le plus grand nombre de cantons. Comme les précédents, ils tirent l'essentiel de leurs revenus externes des actifs sortants, mais ils sont plus éloignés des pôles d'emplois, avec un caractère plus rural, des revenus moins élevés et un nombre d'emplois industriels significatif. Ces territoires disposent d'une très faible capacité à retenir les revenus et les dépenses et sont confrontés à une forte évasion commerciale. La densité d'emplois induits y est donc très faible (9 emplois pour 100 habitants) et le taux d'induction peu élevé (13 % contre 18 % à l'échelle régionale).

■ **Les cantons vieillissants, en déprise et à revenus faibles, avec une offre commerciale et de service de base encore présente, mais en difficulté** : ces cantons se caractérisent par une très forte sur-représentation des personnes âgées et retraitées, un faible dynamisme démographique, des revenus peu élevés et une part encore importante d'emplois dans le secteur industriel-productif. Néanmoins, l'éloignement des principaux pôles d'emplois et de services limite l'évasion commerciale d'où un taux d'emplois induits significatifs.

■ **Les cantons touristiques et de villégiature largement irrigués en revenus résidentiels, mais avec un effet d'entraînement limité sur l'emploi induit** : ces cantons, essentiellement localisés sur le littoral, se distinguent par une forte attractivité touristique et résidentielle et par une sur-représentation de personnes de plus de 60 ans disposant de retraites élevées. Si tous les indicateurs sont positifs (forte croissance démographique, revenus élevés, etc), l'attention doit néanmoins être portée sur le taux d'induction qui, bien que significatif, reste deux fois inférieur à celui constaté dans les secteurs périurbains, les revenus exogènes ne bénéficiant qu'à certains types de commerces ou services directement liés au tourisme ou aux résidences secondaires. **Seuls les pôles touristiques majeurs de la région (Deauville-Trouville et dans une moindre mesure Granville) sont fortement inducteurs d'emplois résidentiels** : ils réussissent à capter des revenus extérieurs grâce à leurs aménités (paysagères, environnementales...) mais aussi à activer ou augmenter la propension des personnes présentes à consommer localement, grâce à une offre de biens et de services adaptée aux besoins (loisirs, santé, vie culturelle en particulier).

EN BREF

Une économie en pleine tertiarisation avec une forte orientation résidentielle

La Basse-Normandie est caractérisée par un secteur tertiaire relativement moins développé qu'ailleurs. Il regroupe tout de même 72 % des emplois régionaux en 2010 (contre 78 % en moyenne en France métropolitaine) et se développe, affirmant une forte orientation résidentielle à la région. L'économie résidentielle constitue ainsi un puissant moteur de développement pour certains territoires et une source possible de renouveau rural. Mais ses effets sur la croissance locale doivent être relativisés : la densité d'emplois induits ne dépend pas de manière mécanique du volume de revenus qui irriguent les territoires. Les revenus exogènes ne constituent en effet qu'un potentiel transformé en activités et en emplois, seulement si les revenus sont dépensés localement.

22- Voir l'armature « Aménités »

23- Source : étude sur l'économie résidentielle en Basse-Normandie, DREAL Basse-Normandie, DDT-M du Calvados, DDT-M de la Manche et DDT de l'Orne, rapport final, juillet 2012

L'économie en Basse-Normandie

Malgré les mutations majeures dans l'agriculture et les pertes d'emplois importantes dans l'industrie, la Basse-Normandie continue à se distinguer des autres régions françaises par son caractère agricole (4,7 % des emplois bas-normands relèvent du secteur primaire en 2010 contre 2,4 % en France métropolitaine) et par une spécialisation sectorielle assez marquée dans l'industrie (15,8 % des emplois bas-normands contre 13 % en moyenne nationale), notamment dans l'agroalimentaire qui constitue le 1^{er} employeur industriel de la région. Le secteur tertiaire regroupe quant à lui 72 % de l'emploi régional (contre 78 % en France métropolitaine) mais la région comble difficilement son retard dans ce secteur, notamment dans celui des services «haut de gamme» aux entreprises (service informatique, conseil et assistance...). Pour autant, ce secteur est en progression et si l'économie bas-normande conserve un caractère agro-industriel marqué, elle est aussi en pleine tertiarisation, affirmant une forte orientation résidentielle.

ATOUTS²³

- Une économie diversifiée, à la fois productive et résidentielle
- Un tissu industriel diversifié et réparti sur l'ensemble du territoire régional (maillage territorial)
- Des filières historiques (agroalimentaires, électronique, automobile, nucléaire), en cours de structuration (équine, nautisme, bois) ou émergentes (énergies marines)
- 6 pôles de compétitivité (régionaux ou interrégionaux)
- Des infrastructures de pointe de renommée internationale (GANIL, Cyceron...) et des compétences de recherche reconnues
- Un taux de survie des entreprises parmi les meilleurs en France
- Une situation géographique favorable, à proximité de l'Île-de-France (grand bassin de consommation), de l'axe Seine (fort potentiel économique), de deux villes mondiales (Paris, Londres) et d'infrastructures majeures (complexe industrialo-portuaire du Havre)
- Présence de ressources naturelles importantes ; vaste espace maritime
- L'économie résidentielle comme moteur de développement de certains territoires
- Déploiement en cours du très haut débit et de services innovants

FAIBLESSES

- Une économie à faible valeur ajoutée
- Un tissu industriel plutôt traditionnel, avec des activités de main-d'oeuvre à faible intensité capitalistique, un faible niveau de qualification et d'encadrement, une économie très peu exportatrice
- Une forte dépendance à des centres de décision situés en dehors de la région (peu de sièges sociaux)
- Forte sensibilité de certains secteurs (automobile notamment) aux variations conjoncturelles
- Difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail et solde migratoire d'étudiants déficitaire
- Economie résidentielle : moteur de développement non généralisable à l'ensemble des territoires car effets induits non systématiques
- Faible visibilité et promotion des atouts économiques régionaux

OPPORTUNITÉS

- Espace préservé propice au développement d'activités tertiaires (tourisme, TIC, ingénierie...)
- Mise en place d'une filière industrielle des énergies marines (hydrolien, éolien offshore)
- Emergence d'autres secteurs porteurs liés à la croissance verte (biotechnologies ; biomatériaux...)
- Structuration de l'axe Seine
- Le numérique comme levier de développement économique
- Vieillesse de la population : adaptation nécessaire des équipements et des services et opportunité de générer des emplois dans la sphère domestique (médecins, infirmières à domicile, services de repas à domicile, lieux de rencontre, équipements culturels, services...)
- Retombées économiques attendues d'événements de dimension internationale (le 70^e anniversaire du Débarquement et les Jeux équestres mondiaux en 2014)

MENACES

- Des facteurs conjoncturels : crises mondiales, récession économique, concurrence internationale
- Des facteurs structurels : mutations industrielles et agricoles ; impacts du départ massif des jeunes diplômés et des jeunes actifs ; faible niveau de qualification ; impacts du vieillissement de la population
- Remise en cause des équilibres économiques, sociaux et environnementaux des territoires dominés par l'économie résidentielle
- Incertitudes quant à la réalisation des projets et des effets liés à l'axe Seine

ENJEUX RÉGIONAUX

- **Renforcement de la valeur ajoutée de l'économie régionale** et de la compétitivité des petites et moyennes entreprises (stratégie à l'international, transmissions et reprises d'entreprises, adaptation de la formation, accès au financement et à l'ingénierie...)
- **Développement d'une filière verte régionale** fondée sur les ressources et compétences existantes (énergies marines renouvelables, éco-matériaux ; agroalimentaire...)
- **Renforcement du positionnement stratégique de la Basse-Normandie** dans un contexte de forte compétition entre les territoires
- **Articulation entre économie productive et économie résidentielle** pour un développement territorial viable

23- Voir également l'armature agricole ; l'armature énergétique ; l'armature des aménités

► Des tendances lourdes, incertitudes et ruptures possibles²⁴

• Tendances lourdes

- Croissance lente (entre 1 % et 2 %) ²⁵ ;
- Contexte macroéconomique contraint, le poids de la dette imposant des choix et des priorités en matière de politiques économiques ;
- Baisse structurelle du chômage due à une diminution de la population active ;
- Montée en puissance de l'économie verte ; poursuite de la désindustrialisation, de la diminution de l'emploi agricole et de la tertiarisation de l'économie.

• Incertitudes et ruptures possibles

- Vers un rebond de croissance ou une crise économique et financière majeure ?
- Quels poids relatifs des différents secteurs dans l'économie ? Les limites de la tertiarisation ? Quelles possibilités de relocalisations industrielles ? Quel type d'agriculture demain ? Quel avenir des Services publics et avec quelle couverture territoriale ?
- Quid des flux migratoires Nord-Sud en cas de pénurie de main-d'œuvre ?
- Transition énergétique réussie ? Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique national ?
- Place de l'innovation ? Sur ce point, plusieurs domaines apparaissent particulièrement porteurs d'avenir pour la France²⁶ : le stockage de l'énergie ; le recyclage des matières (métaux rares en particulier) ; la valorisation des richesses marines (métaux et dessalement de l'eau de mer) ; les protéines végétales et la chimie du végétal ; la médecine individualisée ; la silver économie (l'innovation au service de la longévité) ou encore la valorisation de données massives (Big Data).

► La question de l'économie résidentielle

- **L'économie fondée sur la captation de revenus exogènes (touristes, retraités, actifs sortants) est un puissant moteur de développement** : les activités et emplois induits dans la « sphère domestique » (services aux particuliers, construction, santé, action sociale, commerce de détail, hébergement et restauration, transports de voyageurs...) présentent un **triple avantage** : ils sont peu délocalisables (autonomie des territoires par rapport à la mondialisation), pas directement exposés aux chocs conjoncturels et à la concurrence et fortement intégrateurs de publics peu qualifiés sur le marché du travail. L'économie résidentielle ouvre ainsi **une alternative possible** aux territoires situés en marge des dynamiques d'accueil des activités productives, en élargissant la problématique du développement à la capacité, pour un territoire donné, à attirer et fixer des revenus grâce à des **avantages comparatifs** (culturels, environne-

mentaux, paysagers, patrimoniaux...). Cette approche permet aussi une meilleure compréhension des complémentarités, des relations d'interdépendance et d'articulation entre les territoires, les flux de revenus s'affranchissant des délimitations et des périmètres classiques de gouvernance. Elle permet ainsi de penser les rapports entre territoires dans des relations de dépendance / complémentarité et de questionner les opportunités issues de ces interrelations.

• Mais ce moteur de développement n'est pas généralisable à l'ensemble des territoires car :

- **Les effets induits ne sont pas systématiques** : pour que la présence de population soit synonyme de dynamisme économique, il est nécessaire que les biens et services soient consommés localement, avec une condition, celle d'une offre disponible satisfaisante. Les territoires doivent également veiller à ce que ce développement ne soit pas fondé sur une logique unique au service, par exemple, des seules populations âgées ou des seuls touristes et qu'elle ne se fasse pas au détriment de l'économie productive, elle aussi source de richesses.
- **L'économie résidentielle peut générer des conséquences ambiguës** sur l'évolution du marché du travail et sur le développement économique local, avec des emplois dont les gains de productivité et les rémunérations sont généralement plus faibles que dans la sphère productive (contrats à temps partiel, emplois peu qualifiés, revenus souvent inférieurs à ceux du secteur industriel) ; une saisonnalité marquée de l'activité touristique et des emplois induits ou encore des revenus d'actifs sortants pas forcément dépensés sur le lieu de résidence, mais plutôt dans le bassin d'emploi.

• Les incertitudes liées à l'économie résidentielle :

- **Les perspectives de développement de l'économie résidentielle apparaissent favorables dans la région** du fait d'une conjonction de plusieurs facteurs : vieillissement de la population ; impacts du changement climatique (arrivée possible de seniors attirés par le climat) ; croissance du prix du pétrole rendant financièrement inaccessibles les longs trajets ou les voyages en avion et contribuant à accroître l'attractivité des territoires bas-normands proches de l'Île-de-France et disposant d'aménités reconnues.
- **Mais sur le long terme, le développement de l'économie résidentielle pose aussi question** : coût de l'adaptation des équipements et services au vieillissement de la population ; risque d'altération des aménités environnementales (pression urbaine et touristique) ; renchérissement du coût du foncier et de l'immobilier ; risque de baisse des qualifications sur le marché du travail, pouvant conduire, faute de débouchés, au départ des plus diplômés ; baisse prévisible du pouvoir d'achat des retraités et des actifs.
- **D'où un enjeu d'articulation entre économie productive et économie résidentielle** pour favoriser un développement territorial viable.

24- Source : «Territoire Durable 2030 », CGDD, Mission prospective

25- Voir le rapport du Centre d'analyse stratégique, « France 2030 : cinq scénarios de croissance » (avril 2011) qui présente un « scénario noir » de trajectoire pessimiste de l'économie française dans un contexte de déflation généralisée ; un « scénario fil de l'eau » de prolongation des tendances de reprise molle ; un scénario « croissance non soutenable » et un scénario « croissance soutenue et soutenable » fondé sur les gains associés à la réorientation de l'appareil productif vers une plus grande prise en compte de l'environnement.

26- Voir le rapport de la commission innovation 2030 présidée par Anne Lauvergeon (octobre 2013)